

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 A ORCHIES (59)

Président : Monsieur Bruno Brongniart

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES

DISTRICT ARTOIS

500115 ST. BETHUNOIS – 500157 U.S.A. LIEVIN (Représenté) – 500182 U.S. NOEUXOISE – 500277 LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGN – 500369 R. C. LENS – 500425 U.S. ST POL S/TERNOISE – 500460 S.C. PRO PATRIA WINGLES – 500461 ET.S. BULLY LES MINES – 500469 ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES – 500487 U.S. ROUVROY – 500864 A.S. STE BARBE OIGNIES – 500871 R.C. SAINS EN GOHELLE (Représenté) – 500877 CLUB SPORTIF AVIONNAIS – 500884 AM.C. NOYELLES GODAULT – 500902 U.S. BIACHOISE – 500914 U.S. RUCH CARVIN (Représenté) – 500929 E.C. MAZINGARBE (Représenté) – 500942 U.S. VIMY – 500989 F.C.ESPE. LA BASSEE – 500993 S. PERNES EN ARTOIS – 501018 ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL (Représenté) – 501023 AM. ANCIENS ELEVES DOURGES – 501061 OM. AIRE S/ LA LYS – 501096 U.S. ABLAIN ST NAZAIRE (Représenté) – 501134 AM.S. COURRIEROISE – 501135 ET.S. LABEUVERIERE – 501172 U.S. NOYELLES S/LENS – 501207 AM.S. DE BEAURAINS – 501208 E.S. LAVENTIE – 501216 EST. CALONNE LIEVIN (Représenté) – 501299 U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE – 512108 U.S. BILLY BERCLAU – 512333 U.S. BEUVRY (Représenté) – 514213 U.S. ANNEZIN (Représenté) – 514721 AM. ANCIENS ELEVES AIX NOULETTE (Représenté) – 515775 U.S. VERMELOISE – 516057 MONTIGNY EN GOHELLE F.C. (Représenté) – 516982 U.S. ARLEUX (Représenté) – 518773 S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS – 518987 U.S. HESDIGNEUL (Représenté) – 519693 A.S. FREVENTINE (Représenté) – 520799 O. HENINOIS (Représenté) – 521103 O.S.C. DE VITRY (Représenté) – 521366 U.S. LESTREM – 521439 J.S. ECOURT ST QUENTIN (Représenté) – 521442 ET.S. STE CATHERINE (Représenté) – 521804 A.S. BAILLEUL SIRE BERTHOULT (Représenté) – 521810 U.S. HOUDAIN (Représenté) – 522128 F.C.AM.LAIQ. HINGES (Représenté) – 522277 C.OUV. S. MARLES LOZINGHEM (Représenté) – 522858 A.S. VIOLAINOISE – 523106 A.S. AUCHY LES MINES – 523618 MEURCHIN U.S. OLYMPIQUE (Représenté) – 523829 U.S. BOIRY STE RICTRUDE (Représenté) – 524751 F.C. DAINVILLOIS – 525020 J. FRANCE GUARBECQUE – 525339 E.S. D'ELEU – 525577 A.S. MAROEUILLOISE (Représenté) – 526218 C.S. HABARQUOIS (Représenté) – 526221 U.S. CROISILLES (Représenté) – 526658 U.S. GONNEHEM BUSNETTE (Représenté) – 526824 F.C. ESTEVELLES (Représenté) – 526825 ETS ALLOUAGNE (excusé) - 527023 DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRE (Représenté) – 527651 AM.S. SAILLY LABOURSE (Représenté) – 527797 LES INTREPIDES NORRENT FONTES (Représenté) – 528659 U.S. GIVENCHY (Représenté) – 529518 F.C. CITE 6 CALONNE RICOUART – 529553 ET.S. HAINES (Représenté) – 529555 ET.S. ST LAURENT BLANGY (Représenté) – 532295 ENT. VERQUIN BETHUNE (Représenté) – 532303 AV.O. HERMIES (Représenté) – 532312 J.S. ACHIET LE PETIT – 532366 R.C. LOCON 2000 – 533663 R.C. AVESNES LE COMTE (Représenté) – 534158 F.C. CAMBLAIN CHATELAIN (Représenté) – 534370 TORTEQUESNE F. C. (Représenté) – 534489 F.C. CUINCHY – 538015 U.S. PAS EN ARTOIS (Représenté) – 538125 A.S.C. CAMBLAIN L'ABBE – 538702 U.S. MONCHY BRETON (Représenté) – 539730 U.S. HAM EN ARTOIS (Représenté) – 540520 QUIERY LA MOTTE A.S. (Représenté) – 540567 A. S. BONNIERES HOUVIN (Représenté) – 540861 U.A.S. HARNES (Représenté)

– 540914 A. JEUNESSE DE RUITZ (Représenté) – 542095 U.S. BOUBERS-CONCHY (Représenté) – 546983 ARRAS F.A. – 549473 ENT.S. VAL SENSEE (Représenté) – 549596 SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUETIN – 551299 VERQUIGNEUL F. C. – 551306 VENDIN OLYMPIQUE (Représenté) – 551540 U. S. GREPAY – 552190 S. C. ARTESIEN (Représenté) – 552251 A. F. C. LIBERCOURTOIS – 552255 O. S. ANNEQUIN (Représenté) – 553193 LIBERCOURT FUTSAL – 553480 LIEVIN FUTSAL 62 – 553543 NEUVIREUIL/GAVRELLE A.S. (Représenté) – 553697 A. J. ARTOIS (Représenté) – 554024 A. F. C. LOISIRS LIEBAUT (Représenté) – 554108 NOYELLES GODAULT FUTSAL (Représenté) – 554185 BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT A. S. – 563889 A. S. COURCELLES DE FUTSAL – 580446 MAZINGARBE F. C. (Représenté) – 580506 AM. S. DE TINCQUIZEL (Représenté) – 581444 NOEUX LES MINES AMICALE FUTSAL CLUB (Représenté) – 581939 HINGESLOCON (Représenté) – 582197 AUCHEL F. C. – 582360 SPORTING CLUB AUBIGNY SAVY BERLETTE ASSOCIATION (Représenté) – 590242 F. C. CHARCOT (Représenté) – 590394 SERVINS LES COLLINES DE L'ARTOIS GROUP. JEUNES (Représenté) – 737756 F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT – 763952 VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012 (excusé) - 751331 ARRAS FOOTBALL CLUB FEMININ – 851057 BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREWS – 851178 COURCELLES FUTSAL ACADEMIE – 852823 FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT – 863996 VERQUIN LES MORDUS (Représenté).

DISTRICT COTE D'OPALE

500077 U.S. BOULOGNE COTE D'OPALE – 500188 L'ECLAIR NEUFCHATEL – 500283 JS DESVRES (excusé) - 500292 U.S. MONTREUIL S/MER – 500332 LE TOUQUET A.C.F. COTE D'OPALE – 500368 U.S. ST OMER – 500891 U.S. DANNES (Représenté) – 500894 ST. PORTELOIS – 500939 O. HESDIN – 500945 O. LUMBROIS – 501037 ET.S. ARQUES – 501069 A.S. ETAPLES – 501168 C.S. WATTEN (Représenté) – 501190 ENT.S. GUINES – 501223 A.S. MARCK – 501227 A.S. AUDRUICQ – 511172 AM. PONT DE BRIQUES (Représenté) – 511382 ECLAIR S. BEAURAINVILLE (Représenté) – 512177 A.S. MARESQUEL (Représenté) – 512858 O. ST MARTIN LES BOULOGNE – 515126 A.S. AUCHY LES HESDIN (Représenté) – 515225 AM.S. ESQUERDES (Représenté) – 519692 S.C. COQUELLOIS – 521011 ENT.S. CALAISIS COULOGNE – 521099 SECTION S. FOY.RUR. D'HUCQUELIER (Représenté) – 521530 A.S. FRUGEOISE (Représenté) – 521809 LA PATRIOTE BLENDÉCQUES (Représenté) – 522134 U.S. BLERIoT PLAGÉ CALAIS – 522223 CATENA C. CALAIS (Représenté) – 522631 U.S. ATTAQUOISE (Représenté) – 522859 F.C. WIZERNES (Représenté) – 522945 J.S. LONGUENESSE – 523020 U.S. DOHEM AVROULT CLETY (Représenté) – 523496 ET.S. ROQUETOIRE (Représenté) – 523499 U.S. VERCHOCQ ERGNY HERLY (Représenté) – 523533 E.S. SAINT OMER RURAL (Représenté) – 524143 A.S. CAMPAGNE (Représenté) – 524495 U.S. QUIESTÉDE (Représenté) – 525344 AM.LAIQ. CAMIERS (Représenté) – 525345 CERC.A. EPERLECQUOIS (Représenté) - 525.346 US D' HARDINGHEN (excusé) – 525348 F.C. LA CAPELLE LEZ BOULOGNE (Représenté) – 525475 F.C. CAMPAGNE (Représenté) – 525479 U.S. LANDRETHUN LE NORD (Représenté) – 525785 F.C. SENLECQUES (Représenté) – 525817 A.S. CUCQ – 525819 ENT.S. MAMETZ (Représenté) – 526225 C.O. WIMILLE (Représenté) – 526226 U.S. ST QUENTIN BLESSY (Représenté) – 527018 U.S. BOURTHES – 527217 F.C. BELLEBRUNE (Représenté) – 527321 E.S. HELFAUT (Représenté) – 527365 R.C. BREQUERECQUE ET OSTROHOVE (Représenté) – 527657 A.S. EDUC.POP. ST INGLEVERT (Représenté) – 527664 J.S. RACQUINGHEM (Représenté) – 527668 U.S. POLINCOVE (Représenté) – 527894 ENT.S. OYE PLAGÉ (Représenté) – 528070 EQUIHEN U.S. (Représenté) – 528385 FOY.J.EDUC.POP. FORT VERT – 528666 BOISDINGHEM ZUDAUSQUES MENTQUE NORTBECOURT ENT. SP (Représenté) – 528668 A.S. SURQUES ESCOEUILLES (Représenté) – 529113 F.C. SANGATTE (Représenté) – 529352 FOY.J.EDUC.POP. GUEMPS (Représenté) – 530147 R.C. LOTTINGHEM (Représenté) – 530399 A.S. CREMAREST (Représenté) – 530987 U.S. BLARINGHEM – 531302 AM. BALZAC CALAIS (Représenté) – 532664 U.S. BRIMEUX (Représenté) – 533004 U.S. VAUDRINGHEM (Représenté) – 533008 A.S. BEZINGHEM (Représenté) – 533482 S.L. NIEURLET

(Représenté) – 533487 J.S. DE LA CREQUOISE LOISON (Représenté) – 533763 F.C. WAVRANS S/L'AA (Représenté) – 534967 A.S. BOISJEAN – 536151 U.S. ATTIN (Représenté) – 536157 A.F. DE LA HAUTE VILLE ETAPLES (Représenté) – 536158 A.S. FILLIEVRES (Représenté) – 536481 F.C. TATINGHEM – 537276 A.S. CONCHIL (Représenté) – 537389 A.S. PETIT COURGHAIN CALAIS (Représenté) – 539412 OUTREAU U.S. (Représenté) – 540065 U.S. DE RETY (Représenté) – 540140 F.C. WARDRECQUES (Représenté) – 540598 ENT. CALAIS F. (Représenté) – 542179 LONGUENESSE MALA FOOT (Représenté) – 546217 A.S. NORTKERQUE 95 (Représenté) – 548568 F.C. WAILLY BEAUCAMP (Représenté) – 549043 U.S. VALLEE DE LA COURSE (Représenté) – 550723 CALAIS UNION FUTSAL (Représenté) – 553084 OUTREAU FUTSAL J.S. (Représenté) – 553397 WIMEREUX FUTSAL (Représenté) – 553876 GUINES CORNAILLES FUTSAL CLUB (Représenté) – 554239 OYE PLAGES FUTSAL ANSERIEN – 580447 FRETHUN F. C. (Représenté) – 580923 GROUPEMENT DE JEUNES QUIESTEDE ROQUETOIRE – 581258 LE PORTEL GENERATION PASSION FOOT – 581455 GOUY SAINT ANDRE R. C. (Représenté) – 581473 A. S. CALAIS (Représenté) – 581453 HEMMES DE MARCK CLUB (excusé) – 581810 GROUPEMENT OPALE FOOT SANGATTE (Représenté) – 582102 GRAND CALAIS FOOTBALL FEMININ – 582194 US. CONTEVILLE WIERRE-EFFROY (Représenté) – 582356 JEUNESSE SPORTIVE SENINGHEM NIELLES (Représenté) – 582391 SPORTING F.C. (Représenté) – 582393 RACING CALAIS FOOTBALL (Représenté) – 582439 REGROUPEMENT JSCPE AUCHY (Représenté) – 582479 CALAIS FOOTBALL CLUB HAUTS DE FRANCE – 590458 LONGUENESSE FUTSAL CLUB (Représenté) – 882122 WARDRECQUES FUTSAL (Représenté).

DISTRICT ESCAUT

500125 S.C. DOUAI – 500155 U.S. VIESLY (Représenté) – 500165 AC CAMBRAI (excusé) – 500250 VALENCIENNES F.C. – 500404 U.S. BERLAIMONT – 500410 ESCAUDAIN U.S.F. – 500455 A.S. HAUTMONT – 500485 U.S. JEUMONT (Représenté) – 500498 S.C. LE CATEAU (Représenté) – 500874 U.S. AUBERCHICOURT – 500892 S.C. ANICHE – 500893 A.S. MASNIERES – 500900 ET.S. BOUSSOIS (Représenté) – 500904 U.S. WALINCOURT SELVIGNY (Représenté) – 500906 A.S. SIN LE NOBLE – 500911 DECHY SP. – 500927 U.S. DES MINEURS – 500936 S. BRUAY S/ESCAUT – 500946 LEFOREST ANCIENS ELEVES F. – 500963 U.S. FOURMIES – 500965 U.S. BEAUVOIS FONTAINE – 500973 IRIS C. FERRIERE LA GRANDE (Représenté) – 501002 U.S. COUSOLRE (Représenté) – 501049 U.S. MAUBEUGE – 501067 ET.S. BOUCHAIN – 501073 F.C. SAULZOIR (Représenté) – 501083 U.S. ST SOUplet (Représenté) – 501108 U.S. HORDAIN – 501115 J.O. WALLERS ARENBERG (Représenté) – 501116 STE S. MARCOING – 501120 O.C. AVESNES LES AUBERT (Représenté) – 501122 U.S. RIEUX EN CAMBRESIS – 501126 U.S. PONT FLERS – 501148 S.C. GUESNAIN (Représenté) – 501159 ET.S. VILLERS OUTREAU – 501160 U.S. QUIEVY – 501166 ENT. LIGNY O. CAULLERY (Représenté) – 501235 A.S. TRELON (Représenté) – 501258 ST. FRESNES – 501275 S. PODEENS REUNIS (Représenté) – 501282 MARCHIENNES O. – 508460 ANOR F.C. (Représenté) – 509021 R.C. ROEULX – 509301 NEUVILLE OSC (excusé) – 510720 U.S. MUNICIPALE VRED (Représenté) – 511584 O. FLINES LEZ RACHES – 512853 C.A.S. ESCAUDOEUVRES – 512886 U.S. BAVAY – 512979 ST. ORCHESIEN – 513157 A.S. COUTICHES (Représenté) – 513324 U.S. SARS POTERIES (Représenté) – 513453 CERC.A. SAINS DU NORD (Représenté) – 515228 A.S. CURGIES – 515454 AM.F.C. COLLERET – 516515 AVT G. SOLRE LE CHATEAU (Représenté) – 520301 U.S. MUNICIPALE MARLY – 520370 U.S. DE GOMMEGNIES CARNOY (Représenté) – 520614 ESP.A. PROUVY (Représenté) – 520741 O. MAROILLES (Représenté) – 520797 U.S. BOUSIES FOREST (Représenté) – 520837 A.S. BEUVRY LA FORET – 521012 IRIS C. LA SENTINELLE – 521437 A.S. CUINCY (Représenté) – 521476 A.S. BOURLON (Représenté) – 521811 AM.S. THIVENCELLE (Représenté) – 522126 A.S. DOMPIERRE – 522132 J.S. AVESNELLES (Représenté) – 522198 U.S. CARTIGNIES (Représenté) – 522353 HASNON FOOTBALL CLUB – 522411 U.S. FONTAINE NOTRE DAME (Représenté) – 522633 U.S. RAIMBEAUCOURT (Représenté) – 522906 U.S. GLAGEON (Représenté) – 522964 F.C. CONDE MACOU – 523019 O. LANDAS – 523373 A.S. ARTRES – 523375 F.C.

FAMARS (Représenté) – 523377 A.S. OBIES (Représenté) – 523531 STAR C. FONTAINE AU PIRE (Représenté) – 523586 A.S. LONGUEVILLE (Représenté) – 523830 ENT.S. DE CAUDRY – 523966 U.S. MUNICIPALE BEUVRAGES – 523967 BUGNICOURT ET.C. (Représenté) – 524394 J.S. D'HAVELUY (Représenté) – 524606 U.S. BERTRY CLARY (Représenté) – 524689 R.C. LECLUSE (Représenté) – 524885 U.S. LIEU ST AMAND – 525481 SAINT VAAST CHEMINOTS F. C. (Représenté) – 525693 U.S. FRAIS MARAIS – 525881 A.S. NEUVILLY (Représenté) – 526210 F.C. PECQUENCOURT (Représenté) – 526216 A.S. BELLIGNIES (Représenté) – 526475 DOUAI LAMBRES CHEMINOTS A. S. – 526476 ENT.S. BOUVIGNIES – 526516 A.S. WAVRECHAIN SS/DENAIN – 527667 AM.S. CHATEAU L'ABBAYE (Représenté) – 527936 O ST OLLE (excusé) - 528383 F.C. MASNY (Représenté) – 529125 ANZIN F.A. R.C. (Représenté) – 530506 A.C. RECR.SP. PORTUGAISE CAMBRAI (Représenté) – 531651 F.C. MARPENT (Représenté) – 532092 U.S. BUSIGNY – 532308 L'INTER CONDE S/ESCAUT (Représenté) – 534168 U.S. CORPO.LAIQ. LEWARDE (Représenté) – 534371 U.S.ART. CHEMINOTS SOMAIN – 535149 F.C. EPINETTE MAUBEUGE (Représenté) – 535469 F.C. SOLESMES (Représenté) – 536169 ST SAULVE F. (Représenté) – 537008 AS LES ECUREUILS METZ EN COUTURE (excusé) - 537272 F.C. MONCHECOURT – 537538 F.C. LEVAL (Représenté) – 538338 U.S. HAULCHIN (Représenté) – 538602 F.C. NOMAIN (Représenté) – 538704 HAYNECOURT-EPINOY ENT.S. – 539165 SP.C. DE VICQ – 539380 F.C. ESTREES (Représenté) – 540051 U.S. DE BRILLON – 541746 F.C. FONTAINE AU BOIS (Représenté) – 545563 A.F.C. ESCAUTPONT (Représenté) – 546307 F.C. CTRE JEUNE KOCIK (Représenté) – 546559 AM.F.C. FERRIERE LA PETITE – 546768 A.S. DOUZIES F. – 546927 A.J. ALCYAQUOISE – 547689 ENT. S. PAILLENCOURT ESTRUN (Représenté) – 548256 O.SP.C. ASSEVENTOIS (Représenté) – 548313 ENT.S. SAMEON RUMEGIES (Représenté) – 548408 VIEUX CONDE F. – 548841 F.C. PROVILLOIS – 548932 FC IWUY (excusé) - 548990 ST AMAND F.C. – 549578 F.C. LECELLES ROSULT (Représenté) – 549607 A.S. THUN L'EVEQUE ESWARS (Représenté) – 549696 DOUCHY F.C. – 549781 POMMEREUIL F.C. (Représenté) – 549948 F.C. DE JENLAIN (Représenté) – 551168 U. S. ELINCOURT (Représenté) – 551656 O. MAUBEUGE (Représenté) – 551673 CAMBRAI FUTSAL – 551775 F.C. ECAILLON (Représenté) – 551858 FUTSAL HAULCHINOIS – 552192 A. S. DOUAI SITA NORD – 552304 U. S. DE ROUSIES (Représenté) – 552526 ROOST WARENDIN F.C. (Représenté) – 552820 U. S. VILLERS POLOISE (Représenté) – 552891 U. S. DE LA BRIQUETTE – 553352 ORCHIES DOUAI FUTSAL – 553416 U. S. AUBIGNY AU BAC – 553506 O. DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE – 553619 AM. S. ECOLE DE FOOTBALL AUBERCHICOURT (Représenté) – 553880 WAVRECHAIN SOUS DENAIN FUTSAL (Représenté) – 554085 OLYMPIQUE FUTSAL HAUTMONT – 554186 U. S. ERRE HORNAING – 554314 ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSEEN – 563606 U. S. LOFFRE ERCHIN (Représenté) – 563861 DOUAI SOCCER FUTSAL (Représenté) – 563983 MAUBEUGE F.C. CONSTRUCTION AUTOMOBILE (Représenté) – 563984 MONTAY A. S. (Représenté) – 581056 HELESMES FUTSAL – 581142 MARETZ FOOTBALL CLUB – 581190 JEUMONT RED STAR (Représenté) – 581192 BEAUFORT LIMONT FONTAINE U. S. (Représenté) – 581538 FEIGNIES OLYMPIQUE FUTSAL (Représenté) – 581707 FRAIS MARAIS SOCCER – 581855 ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB – 582048 FUTSAL LOISIR DU HAINAUT (Représenté) – 582202 F. C. RAISMES – 582255 ASSOCIATION JEUNESSE DE LA PAIX WAZIERS (Représenté) – 582256 AMICALE SPORTIVE DE PREUX AU BOIS (excusé) - 590132 FRESSAIN F. C. (Représenté) – 602446 ST AMAND AS OUTINORD ET SES FOURNISSEURS (Représenté) – 608426 HOSPITALIERS VALENCIENNES – 737277 ET. FEMININE CRESPIN (Représenté) – 751103 DOUAISIS FOOT FEMININ – 840256 JEUMONT A.F. EN SALLE (Représenté) – 841033 SAINT SAULVE S'POINT BOYS (Représenté) – 848565 BRUAY F. SALLE – 852191 FUTSAL TEAM ROUSIES – 852217 BEUVRAGES FUTSAL – 852688 A. PONT DE LA DEULE FUTSAL – 852828 FUTSAL MAUBEUGEOIS – 853341 LIEU ST AMAND F. VETERANS LES SANGLIERS (Représenté) – 882422 ET. S. DE BAZUEL.

DISTRICT DES FLANDRES

500054 LOSC LILLE ASSOCIATION – 500056 U. S. LITTORAL DUNKERQUE – 500112 U.S. RONCHIN – 500183 U.S. MARQUETTE – 500265 S.C. BOURBOURG – 500276 U. HALLUINOISE – 500305 J.A. ARMENTIERES – 500383 U.S.F. PERENCHIES – 500415 E.S. MOUVALLOISE – 500426 U.S. LESQUIN – 500866 O. MARCQUOIS – 500873 U.S.MUNICIPALE MERVILLE (Représenté) – 500896 AVT G. THUMERIES – 500913 F.C. LA MADELEINE – 500930 F.C. ANNOEULLIN – 500933 ET.C. ANSTAING CHERENG – 500934 F.C. SECLIN – 500938 U.S. ASCQ – 500953 U.S. WATTRELOSIENNE – 500957 S.C. HAZEBROUCKOIS – 500964 A.S. TEMPLEUVE – 500979 A.S. SALOME – 500980 ET.S. RONCQ – 500981 A.O. SAINGHIN EN WEPPE – 500982 LEERS OS FOOTBALL – 500991 AM.C.S. COMINES – 500992 U.S. PROVIN – 501038 F.C. SANTES – 501044 F.C. DUNKERQUE MALO PLAGE – 501048 U.S. ST ANDRE – 501127 U.S. HOUPLIN – 501147 U.S. COMMUNALE CHEMINOT ST POL (Représenté) – 501150 BAC SP. SAILLY S/LA LYS – 501158 ST. ENNEVELIN (Représenté) – 501214 U.S. LEFFRINCKOUCKE (Représenté) – 501219 LYS LEZ LANNOY STELLA – 501221 U.S. GRAVELINOISE – 501245 F. C. VIEUX BERQUIN (Représenté) – 501270 BRAY DUNES U.S. – 501298 C.S. LA GORGUE – 501341 F.C. LA CHAPELLE D'ARMENTIERES – 501360 A.S. BAISIEUX PATRO (Représenté) – 509707 C.S. ERQUINGHEM LYS (Représenté) – 512174 LILLE E.S. LOUVIERE PELLEVOISIN – 512599 ENT. MOUCHIN BACHY NOMAIN – 514868 U.S. DE FRETIN (Représenté) – 515235 ST. LEZENNOIS (Représenté) – 515472 U.S. GODEWAERSVELDE – 515473 A.S. STEENVOORDE – 515776 C. GYMASTIQUE HAUBOURDINOIS (Représenté) – 516151 IRIS C. DE LAMBERSART – 516793 A.S. HELLEMES – 517292 E.C. HOUPLINOIS – 517697 F. ST MICHEL QUESNOY – 518005 S.C. BAILLEULOIS – 519824 A.S. BERSEE – 520251 O. GRANDE SYNTHÉ – 520891 F.C. TEMPLEMARS VENDEVILLE – 521101 F.C. LOON PLAGE – 521576 A.S. AVELINOISE (Représenté) – 521622 C.S. GONDECOURTOIS – 521806 S. MUNICIPAL PETITE SYNTHÉ (Représenté) – 521808 U. S. CAPPELLE FOOTBALL (Représenté) – 522921 S.C. GRAND FORT PHILIPPE – 523495 A.S. DU BOIS GRENIER (Représenté) – 523587 R.C. DES BOIS BLANCS LILLE (Représenté) – 523972 F.C. WAMBRECHIES – 524160 A. ST J.BAPTISTE ROUBAIX (Représenté) – 524395 FERRAIN A. NEUVILLOISE 96 – 524503 VERLINGHEM F. – 525028 U.S. DE TETEGHEM (Représenté) – 525480 METEREN F. C. (Représenté) – 525674 ENT.S. DE GENECH – 525816 E.C.F. DE CAMPHIN EN PEVELE – 525877 S.ENT. ALLENNES (Représenté) – 526515 F.C. DE SAILLY (Représenté) – 526821 A.C. MONS EN BAROEUL – 527012 O.C. FORT MARDYCK (Représenté) – 527364 U.S. ATTICHES – 527670 F.C. STEENE (Représenté) – 527898 A.F.SP. REUNIS LOMME DELIVRANCE (Représenté) – 528194 O. HEMOIS – 528387 A.S. RADINGHEM (Représenté) – 528664 U.S. ARNEKE – 529117 OLIVEAUX A.S. LOOS LEZ LILLE (Représenté) – 529127 NOORDPEENE ZUYTPEENE A.S. (Représenté) – 529351 F.C. CRAYWICK (Représenté) – 529425 A.S.C. HOYMILLE (Représenté) – 530148 STE OM.L. OOST CAPPEL (Représenté) – 530151 TOURCOING J.S. FRANCO ALGERIENNE (Représenté) – 530152 A.AM.J. UXEM – 530396 F.C. LE DOULIEU (Représenté) – 530994 COVILHA S.C. ROUBAIX – 531851 U.S. SOCX (Représenté) – 531858 AM.C. HALLUIN (Représenté) – 533011 U.S. MARDYCK (Représenté) – 533301 U.S. WARHEM – 533306 A.F. TOUFFLERS (Représenté) – 533310 GRANDE SYNTHÉ A. MULTICULTURELLE D'ANIM. LOISI (Représenté) – 533668 HONDEGHEM U.S. – 534171 ET.S. D'ENNEQUIN – 534172 F.C. ROSENDAEL (Représenté) – 535154 BAVINCHOVE-CASSEL U. S. (Représenté) – 535156 U.S. HOLQUE (Représenté) – 536150 A.S. DU VIEUX LILLE (Représenté) – 536159 U.S. LILLE-MOULINS CARREL – 537390 OM.S. MUNICIPAL SEQUEDIN – 538093 J.S. LILLE WAZEMMES – 539416 R.C. MILLAM (Représenté) – 540610 PREMESQUE F.C. – 540645 TOURCOING UNION SPORT FOOTBALL – 540863 ROUBAIX ST.C.O. 59 – 541736 C.OM. DE QUAEDEPRE (Représenté) – 541830 WATTRELOS F.C. (Représenté) – 542145 ROUBAIX SPORTS ET CULTURE – 545498 OM.ML. LOMMOIS F. – 546499 ET.AM.C. CYSOING WANNEHAIN BOURGH – 546929 A.S. EECKOISE (Représenté) – 547688 ENT.S. DES WEPPE (Représenté) – 548117 ENT. MERRIS F.C. (Représenté) – 548188 A.S. DES DOCKERS DUNKERQUOIS (Représenté) – 550031 A.S. ALBECK GRANDE SYNTHÉ – 551463 F. FAUBOURG DE BETHUNE (Représenté) – 551774 U. S. DES BROUCKS (Représenté) – 552189 VILLENEUVE D'ASCQ METROPOLE –

552599 KILLEM F. C. (Représenté) – 552892 F. C. D'HARDIFORT – 553405 JS CLUB OSTRICOURT (excusé) – 554197 BONDUES FOOTBALL CLUB – 563663 CROIX FOOTBALL IRIS CLUB – 564008 TOURCOING AMICALE VICTOR DURUY – 580502 U. S. DE L'YSER (Représenté) – 580577 MOUVAUX FUTSAL CLUB – 580768 TOURCOING MAISON DE BENFICA – 580802 COUDEKERQUE ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL (Représenté) – 580885 ESPACE SPORT INTEGRATION TOURCOING – 581324 WALLON CAPPEL UNION SPORTIVE (Représenté) – 581363 COUDEKERQUE U. S. F. (Représenté) – 581417 OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEEN (Représenté) – 582122 PONT ROMMEL FOOTBALL HAZEBROUCKOIS – 582135 ASSOCIATION FOOTBALL DES DEUX-SYNTHES GRANDE-SYNTHES (Représenté) – 582169 F.C. DE CAPPELLE LA GRANDE – 590565 GONDECOURT FUTSAL FIRME – 780889 VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMININ – 847654 CTE ACT.SOC.PERSO.COM.URB. LILLE – 848630 A. FRANCAISE DE FOOT AMICAL CITOYEN – 853405 A. S. DECATHLON (Représenté) – 881005 AM. TOURQUENNOISE POLICE MUNICIPALE (Représenté).

DISTRICT DE L' AISNE

500143 U.S. LAON – 500164 O. ST QUENTIN – 500239 U.S. CHAUNY – 500336 SOISSONS F.C. – 500407 U.S. VILLERS COTTERETS (Représenté) – 500482 R.C. BOHAIN – 500497 U.S. VERVINS (Représenté) – 500502 U.S. GUISE – 502592 MARLE S. – 502607 U.S. GUIGNICOURT – 502625 STE A.S. MOY DE L' AISNE – 502630 U.S. LA FERRE (Représenté) – 502632 U.S. SISSONNE (Représenté) – 502633 U.S. ORIGNY THENELLES (Représenté) – 502713 C.S. VILLENEUVE ST GERMAIN (Représenté) – 502720 A.S. NEUILLY (Représenté) – 502762 U.S. COUCY LES EPPES (Représenté) – 502951 U. EDUC.S. VERMAND – 511123 ESP. DE SAINS RICHAUMONT (Représenté) – 511487 U.S. BRUYERES MONTBERAULT – 513326 NOUVELLE ENT.S. BOUE ETREUX (Représenté) – 515194 A.S. BEAUREVOIR (Représenté) – 517130 U.S. SEBONCOURT – 517131 ASPTT LAON (Représenté) – 517834 LE NOUVION A.C. (Représenté) – 518831 U.S. ETREAUPONT (Représenté) – 519184 ET.S. BRANCOURT LE GRAND (Représenté) – 519590 A.S. MILONAISE (Représenté) – 519761 S.C. ORIGNY EN THIERACHE (Représenté) – 520801 U.S. AULNOIS SS/LAON (Représenté) – 521201 LA CONCORDE DE BUCY L/PIERREPONT (Représenté) – 522750 ENT.S. SEQUEHART FONSOMME LEVERG (Représenté) – 522896 A.S. BRENAY OULCHY (Représenté) – 523620 F.C. VIERZY (Représenté) – 523877 C.S.OM. ATHIES SS/LAON (Représenté) – 524025 F.F.C. CHERY L/POUILLY (Représenté) – 524422 ENT.S. BUCILLY LANDOUZY EPARCY (Représenté) – 526087 ENT.S. VIRY NOUREUIL (Représenté) – 527510 SEPTMONTS O.C. (Représenté) – 527773 FOY.J. EDUC.POP. COINCY (Représenté) – 527916 ST. PORTUGAIS ST QUENTIN – 527974 F.C. HANNAPES (Représenté) – 527975 U.S. BRISSY HAMEGICOURT (Représenté) – 528071 F.C. TRAVECY (Représenté) – 528614 A.S. MARTIGNY (Représenté) – 529835 F.C. BILLY S/AISNE (Représenté) – 530301 F.C. LESDINS (Représenté) – 530303 A.S. BARENTON BUGNY (Représenté) – 531128 A.S. PERNANT (Représenté) – 531359 F.C. COURMELLES (Représenté) – 531513 A.L.J. NECREUX SINCENY (Représenté) – 531564 A.S. MARLY GOMONT (Représenté) – 531922 A.S. BRUNEHAMEL (Représenté) – 533016 A.S. FAVEROLLES DAMPLEUX FLEURY (Représenté) – 533353 A.S. PAVANT (Représenté) – 533707 FC BUCY LE LONG (excusé) – 533916 F.C. VENDEUIL (Représenté) – 535223 A.F.C. BELLEU (Représenté) – 535227 F.C. ABBECOURT (Représenté) – 538131 F.C. FRANCILLY SELENCY (Représenté) – 540867 E. ITANCOURT NEUVILLE – 540889 U.S. CORBENY (Représenté) – 541426 U.S. DES VALLEES (Représenté) – 542530 U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. – 542738 NEUVE MAISON TFC (Représenté) – 542824 LIESSE-MARAIS (Représenté) – 544177 VAUX ANDIGNY F.C. – 544534 FOOTBALL CLUB LEHAUCOURT (Représenté) – 545610 ENT.S. CLACY MONS (Représenté) – 545612 ENT.S. U.S. BUIRONFOSSE CAPPELLE (Représenté) – 545712 F.C. DE FRIERES FAILLOUEL (Représenté) – 546219 SP.C. FONTAINE NOTRE DAME (Représenté) – 546545 U.S. D'ACY (Représenté) – 548138 F.C. ESSIGNY LE GRAND (Représenté) – 548176 ESP. ST QUENTIN (Représenté) – 548252 S. C. FLAVY LE MARTEL – 548253 U.S. BUIRE HIRSON THIERACHE – 549010 F.C. ALAINCOURT (Représenté) – 549372 FERTE CHEVRESIS F.C. (Représenté) –

549893 U. S. CREPY VIVAISE (Représenté) – 549894 FC 3 CHATEAUX (Représenté) – 549895 FOOTBALL CLUB DES QUATRE VILLAGES – 550656 A. S. AUDIGNY (Représenté) – 551396 B.C.V. FOOTBALL CLUB (Représenté) – 552668 ENT.S. BOURG ET COMIN - BEAURIEUX (Représenté) – 553772 A. S. NAUROY (Représenté) – 553773 BUCY VENIZEL AVENIR (Représenté) – 554294 INTERNATIONALE SOISSONNAISE – 563644 TERGNIER FOOTBALL CLUB – 563695 ENTENTE CROUY CUFFIES FOOTBALL (Représenté) – 580475 A. F. C. HOLNON FAYET (Représenté) – 581164 CHATEAU THIERRY ETAMPES F. C. – 581165 FONTAINOIS F.C. – 581239 ATHLETIC CLUB GRICOURT (Représenté) – 581691 UNION SUD AISNE F. C. (Représenté) – 581692 F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN – 590583 F. C. MONCELIEN (Représenté) – 604041 HOSPITALIERS PREMONTRE (Représenté) – 847491 TERRITORIAUX DE ST QUENTIN (Représenté) – 880697 ST QUENTIN BIETTE CRITERIUM DU DIMANCHE MATIN (Représenté).

DISTRICT DE L'OISE

500108 A.S. BEAUVAIS OISE – 500174 U.S. MUNICIPALE SENLIS – 500256 U.S. BRETEUIL – 500314 AM.S. ST SAUVEUR – 500504 U.S. ESTREES ST DENIS (Représenté) – 502582 U.S. GOUVIEUX (Représenté) – 502595 U.S. PONT STE MAXENCE – 502606 U.S. MERU SANDRICOURT – 502617 A.S. THOUROTTE – 502646 S.C. ST JUST EN CHAUSSEE – 502666 U.S. FROISSY (Représenté) – 502674 U.S. RIBECOURT (Représenté) – 502684 A.S. NOAILLES-CAUVIGNY (Représenté) – 502693 U.S. BRESLOISE (Représenté) – 502718 U.S. CIRES LES MELLO – 502794 C.S. CHAUMONT EN VEXIN – 507028 U.S. ETOUY – 507690 ST. RESSONS S/MATZ (Représenté) – 508715 A.S. RAVENEL (Représenté) – 509039 S.C. SONGEONS (Représenté) – 510628 U.S. CHOISY AU BAC – 513845 AM.J. LABOISSIERE EN THELLE – 514702 U.S. LIEUVILLERS (Représenté) – 515529 J.S. MOLIENS (Représenté) – 516825 U.S. STE GENEVIEVE (Représenté) – 517359 F.C. TILLE – 517360 AM.S. ONS EN BRAY (Représenté) – 517699 J.S. GUISCARD (Représenté) – 517836 ET.S. REMY (Représenté) – 518149 U.S. NOGENT – 518304 U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS (Représenté) – 518989 U.S. ST GERMER DE FLY (Représenté) – 522751 J.S. BULLES (Représenté) – 523267 A.S. NOYERS ST MARTIN (Représenté) – 525199 A.S ST REMY EN L'EAU (Représenté) – 525200 F.C. FONTAINETTES ST AUBIN (Représenté) – 525945 F.C. LONGUEIL ANNEL – 526092 J.S. THIEUX (Représenté) – 527101 U.S. BALAGNY ST EPIN – 527104 F.C. LE MEUX (Représenté) – 527107 F.C. CAUFFRY (Représenté) – 528228 AM.S. MONTCHEVREUIL (Représenté) – 528616 U.S. PAILLART (Représenté) – 528618 U.S. ST MAXIMIN – 529457 F.C. ST SULPICE (Représenté) – 529480 A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE (Représenté) – 529841 U.S. BAUGY MONCHY HUMIERES (Représenté) – 530673 F.C. NOINTEL (Représenté) – 531124 U.S. PLESSIS BRION (Représenté) – 533546 ENT.S. DE COMPIEGNE (Représenté) – 534544 A.S. ELINCOURT (Représenté) – 535744 C.S. HAUDIVILLERS (Représenté) – 536772 F.C. CHAMBLY THELLE – 537872 A.S. DU MULTIEN – 540426 AS FEUQUIERES FOOTBALL (excusé) - 541404 ENT.S. VALOIS MULTIEN – 542781 A.F.C. COMPIEGNE – 544004 F.C. NEUILLY CAMBRONNE – 546173 F.C. GUIGNECOURT (Représenté) – 547091 STANDARD F. C. DE MONTATAIRE – 549469 U.S. ANDEVILLE (Représenté) – 550015 R.C. CAMPREMY (Représenté) – 550066 F.C. RURAVILLE (Représenté) – 550.413 SC LES MARETTES (excusé) - 550804 F. C. CONCHY BOULOGNE (Représenté) – 551181 A.C.L.E.S. FUTSAL ST JUSTOIS (Représenté) – 552382 A. S. CHEMINOTS DE CREIL NOGENT (Représenté) – 580461 BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX (Représenté) – 581104 U. S. DE BEUVRAIGNES (Représenté) – 581468 A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY (Représenté) – 581716 JEUNESSE SPORTIVE AGGLO COMPIEGNE LA CROIX ST OUEN – 582185 F.C. LIANCOURT CLERMONT – 582273 A.S. DE MAREUIL SUR OURCQ (Représenté) – 590146 ET. S. ORMOY DUVY (Représenté) – 590196 U. S. CHEVRIERES GRANDFRESNOY – 590358 U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE – 590670 ET. S. C. DE WAVIGNIES (Représenté) – 611175 PSM COMMUNAUX PONT STE MAXENCE.

DISTRICT DE LA SOMME

500240 AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL – 500253 S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE – 500299 R.C. DOULLENS – 500317 O. AMIENS (Représenté) – 500318 U.S. CORBIE (Représenté) – 500341 ENT.C.A.F.C. PERONNE – 500442 L'AUXILOISE – 500524 C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE – 500526 MONTDIDIER A.C. – 500876 S.C. MOREUIL – 500878 MERS A.C. (Représenté) – 500887 E.S. CHEMINOTS LONGUEAU – 500922 S.C. FLIXECOURT (Représenté) – 500925 U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN – 500937 HALLENCOURT A.C. (Représenté) – 501008 A.S. VILLERS BRETONNEUX – 501029 U.S. ROISEL (Représenté) – 501071 U.S. OUVRIERE ALBERT – 501072 F.C. DOMPIERRE BECQUINCOURT (Représenté) – 501078 C.O. ALBERT S. – 501143 ET.S. CHEPY (Représenté) – 501188 U.S. ROSIERES (Représenté) – 501220 F.C. LA CENTULOISE – 501304 U.S. MARCELCAVE (Représenté) – 508456 F.C. OISEMONT (Représenté) – 510562 U.S. MOYENNEVILLE (Représenté) – 511385 ENT.S. CAGNY – 511588 J.S. MIANNAY LAMBERCOURT (Représenté) – 512397 A.S. GAMACHES – 512624 J.S. CAMBRON – 512855 A.S.FOY.RUR. RIBEMONT MERICOURT (Représenté) – 514191 S.C. BERNAVILLE PROUVILLE (Représenté) – 515009 U.S. NEUILLY L'HOPITAL (Représenté) – 516537 A.S. HUPPY (Représenté) – 517351 AM.S. PICQUIGNY (Représenté) – 517696 S.C. PONT REMY (Représenté) – 518067 U.S. VOYENNES (Représenté) – 518118 ENT.S. STE EMILIE EPEHY LE RONSS (Représenté) – 518145 ENT.S. HARONDEL (Représenté) – 518314 J.S. QUEVAUVILLERS – 518776 AM. ANC.ELEVES VILLERS BOCAGE (Représenté) – 519694 F.C. MAREUIL CAUBERT (Représenté) – 520252 ET.S. LICOURT (Représenté) – 520798 U.S. FLESSELLES (Représenté) – 521014 A.S. QUESNOY LE MONTANT (Représenté) – 521361 C.S. CRECY EN PONTHEIU (Représenté) – 524241 F.C BLANGY TRONVILLE – 525386 AV. CROISIEN – 525591 FOY.RUR. ENGLEBELMER – 525647 A.S. GLISY (Représenté) – 525940 U.S. SAILLY SAILLISEL – 527112 A.S. CITERNES (Représenté) – 527771 A.S. QUERRIEU (Représenté) – 528073 F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS – 529600 F.C. BREILLY (Représenté) – 530316 U.S. HANGEST EN SANTERRE (Représenté) – 530320 A.S. MUNICIPALE RIVERY (Représenté) – 530323 A.C. AMIENS – 531113 A.S. GAPENNES (Représenté) – 531117 A.S. VISMES AU VAL (Représenté) – 531914 ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT THUISON LA BOUVAQUE (Représenté) – 531915 FOY.RUR. MILLENCOURT EN PONTHEIU (Représenté) – 533027 AS DOMART S/LA LUCE (excusé) - 534402 ESP.S. PIGEONNIER AMIENS (Représenté) – 535349 F.C. ESTREES MONS (Représenté) – 535351 F.C. GROUCHES LUCHUEL – 536973 U.S. ALLONVILLE (Représenté) – 537870 A.S. YVRENCH YVRENCHUEUX (Représenté) – 541579 U.S. CARTIGNY-BUIRE (Représenté) – 544261 O. LE HAMEL (Représenté) – 544263 SP.C. DES TEMPLIERS – 544889 O. DE MONCHY-LAGACHE (Représenté) – 546152 U.S. BOUILLANCOURT EN SERY (Représenté) – 546388 MERICOURT L'ABBE U.S. – 546389 ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN – 546973 A.S. ST SAUVEUR (Représenté) – 547776 A.J. D'ARGOEUVES (Représenté) – 548306 F.C. CERISY BULEUX RAMBURELLES (Représenté) – 548464 F DREUILLOIS (excusé) – 548891 F.C. LA MONTOYE (Représenté) – 549631 A.S. 2 A (Représenté) – 552089 A.S. DU PAYS NESLOIS – 552090 F.C. LIMEUX HUCHENNEVILLE (Représenté) – 552113 AMIENS F.C. (Représenté) – 553694 FC PLESSIER (excusé) - 563553 FOOTBALL CLUB DE VIGNACOURT (Représenté) – 563760 F. C. NOYELLES SUR MER – 580533 A FUTSAL MARIVAUX AMIENS (excusé) – 580663 ETOILE VIMEUSIENNE (Représenté) – 581679 F. C. AILLY VAUCHELLES (Représenté) – 582463 ASSOCIATION SPORTIVE VIMEU LITTORAL (Représenté) – 590279 U. S. ESMERY HALLON – 590562 HEUDICOURT A. S. – 602263 U.S. CTRE HOSPITALIER AMIENS (Représenté) – 615238 STE IMMOBILIERE PICARDE F.C. (Représenté).

Accueil et ouverture de l'Assemblée par M. Michel GENDRE, Président Délégué

M. GENDRE remercie M. le Maire Dominique BAILLY et Mme la Présidente Marie-Christine FILATERO Présidente de la SPL de la Pévèle pour leur accueil au sein du DAVO PEVELE ARENA.

Il commence par préciser les raisons de la tenue de l'Assemblée Générale (AG) un 11 novembre 2018 (jour férié). L'AG était initialement prévue le 04 novembre 2017. Suite à l'indisponibilité de l'ARENA ce jour-là, l'AG a dû être reportée. L'avancer était impossible en raison de la charge de travail comptable et du commissaire aux comptes afin de présenter les comptes dans les délais prévus par les textes, de plus que ces tâches ont été rendues difficiles suite à la fusion de la Ligue Nord-Pas-de-Calais et de la Ligue Picardie. Le 11 novembre étant un jour férié, cela repoussait la tenue de l'AG au 18 novembre 2017. Néanmoins, compte tenu de l'obligation pour les AG de ligue de se tenir un mois avant l'AG de la FFF, le Conseil de Ligue accepta finalement la proposition de la mairie d'Orchies pour une tenue de l'AG au 11 novembre 2018.

S'en suivirent les réactions de clubs notamment sur le fait que le 11 novembre était plutôt réservé à honorer nos combattants qui se sont battus et sont morts sur les champs de bataille.

M. GENDRE demande à l'assemblée d'observer un moment de recueillement à la mémoire de celles et ceux de la famille du football qui sont décédés depuis la dernière assemblée et d'y associer tous nos compatriotes morts pour la France.

Pour terminer, M. GENDRE sollicite l'ensemble des clubs afin d'aider la Ligue de Football des Hauts de France dans la recherche de salles de futures AG

Intervention M. Bruno BRONGNIART, Président

M. BRONGNIART remercie et souhaite la bienvenue aux dirigeants de clubs présents à la DAVO PEVELE ARENA.

Intervention de M. D. BAILLY, Maire de la commune d'Orchies

M. BAILLY remercie M. le Président d'avoir choisi la ville d'Orchies et affirme qu'ils sont très heureux d'accueillir cette AG avec Mme FILATERO. La DAVO PEVELE ARENA a été inaugurée en 2013. Suite aux Jeux Olympiques de Londres, le Conseil Régional de l'époque souhaitait structurer plus fortement la région NPDC et accompagner les collectivités exprimant leur volonté de construire une salle comme celle-ci. La DAVO PEVELE ARENA a été accompagnée par les institutions, les collectivités ainsi que le Conseil Régional.

Cette salle est dédiée au basketball mais est capable d'accueillir d'autres événements sportifs comme le futsal ou encore des manifestations culturelles (*exemple : le festival de Lille qui lie le sport, la culture, le vivre ensemble*).

Intervention M. Bruno BRONGNIART, Président

M. Brongniart remercie M. le Maire d'avoir mis à disposition cette salle ainsi que d'avoir accueilli l'équipe de France de futsal. L'épopée de cette équipe a débuté à Orchies et a permis une qualification pour la phase finale du championnat d'Europe.

Intervention de Réginald BECQUE de la L.F.A. :

M. Réginald Becque présente en quelques mots le partenariat Nike avec la FFF. Il s'agit d'un contrat re-signé avec Nike avec une spécificité pour le football amateur. Pour les districts et les ligues, il y aura des dotations supplémentaires, une offre spécifique et une offre réservée aux clubs de football. L'objectif est de mettre en place, promouvoir et travailler sur la communication de la ligue de football majeur.

Intervention de M. Simon GOMEZ, représentant commercial de NIKE

DIFFUSION D'UNE VIDEO DE PROMOTION EQUIPEMENTS NIKE : «*EQUIPEZ VOTRE CLUB – Découvrez la nouvelle collection football amateur – footamateur.fff.fr*»

M. GOMEZ se présente, il est représentant commercial pour la marque NIKE sur le football amateur dans les régions du Grand-Est et des Hauts de France. Il remercie la Ligue des Hauts de France pour son accueil.

Il évoque le projet NIKE FFF et l'implication qu'il doit avoir pour les clubs de football amateur et rappelle le contexte. NIKE est l'équipementier de la FFF depuis 2011, l'Equipe de France de football sort d'une Coupe du Monde compliquée et l'objectif est de redonner une image positive à cette équipe.

Du point de vue de la marque, être partenaire de la FFF, c'est :

- Vivre de belles histoires
- Etre adossé et directement présent sur le maillot de l'Equipe de France
- Permettre à une marque relativement jeune de légitimer son action et son activité dans le football. NIKE est présent dans ce milieu seulement depuis 1994.

De 2011 à 2018, ce partenariat est surtout construit autour de l'image de l'Equipe de France. Dans le cadre du nouveau partenariat de 2018 à 2026, Nike et la FFF veulent dépasser le spectre de l'Equipe de France et de ses stars afin de représenter l'ensemble du football français dont le football amateur 15 000 clubs et plus de 2 000 000 licenciés.

NIKE a décidé de s'adresser à 150 clubs en France en mars 2017 pour connaître les réalités des clubs, les quotidiens des clubs, les contraintes des clubs

La conclusion de cette étude : être un Président de club n'est pas chose aisée. Les subventions arrivent tardivement, dans la majorité des cas le président est élu car personne ne s'est présenté et il doit se mettre à jour avec toutes les normes qui émanent des ligues et de la FFF (exemple : la feuille de match informatisé)

NIKE a établi des critères sur lesquels les clubs s'appuient pour choisir leur équipementier :

- Le prix
- La qualité du produit
- La disponibilité
- Les services et conseils fournis, le suivi, etc.
- La marque

Nike a décidé de créer un « cercle » qui part de la réalité du président de club et qui cherche à intégrer toutes les parties prenantes : la fédération, la marque, le distributeur et le président de club.

M GOMEZ termine son intervention par une présentation d'une collection exclusive estampillée NIKE FFF et qui est accessible via les différents catalogues de communication de la FFF.

Intervention de M. Philip GUYOT DE CAILA Secrétaire Général de la Ligue de Football Amateur (LFA)

M. GUYOT DE CAILA présente la FFF et les actions menées dans le football amateur. La FFF est dirigée par un comité de dix membres plus deux membres de droit (les Présidents de la LFA et de la LFP). La LFA est composée de treize ligues amateurs. Les ressources de la FFF s'élèvent à 224.6 millions d'euros avec des partenaires importants. 74% de ces ressources sont utilisées à la partie sportive, le reste ce sont pour les frais de personnel et de fonctionnement.

La LFA a un bureau exécutif (BELFA) de neuf membres plus trois membres de droit. D'un point de vue juridique, la LFA n'est pas distincte de la Fédération. Il s'agit d'une instance au sein de la FFF. Elle est dotée d'une gouvernance politique, est élue par les ligues et les Districts. Elle est chargée de missions par essence politique et dispose d'un budget dédié.

La politique en faveur du football amateur est proposée par le BELFA au Comité Exécutif (le COMEX) de la FFF qui étudie les décisions du BELFA et dont la validation quasi constante confirme de fait la délégation en matière de gestion du football amateur.

Les actions conduites par la LFA :

- Aides aux instances de proximité (Ligues et districts)
 - ❖ Aide au fonctionnement et à l'emploi
 - ❖ Aides à la mise en place des actions fédérales
 - ❖ Aides à la mise en place d'actions régionales
- Aides directes aux clubs et collectivités locales :
 - ❖ Emploi et formation (FAFA)
 - ❖ Aides aux infrastructures (FAFA)
 - ❖ Transport, achat véhicules (FAFA)
 - ❖ Clubs des championnats nationaux

➔ Les grandes orientations du football sont désormais : les nouvelles pratiques, le football féminin, l'éducation et la citoyenneté et le développement du bénévolat

En termes de valeur ajoutée, le football amateur se voit accorder 68.8 millions d'euros d'aides.

La LFA mène différentes actions (FFF Tour, Rentrée du foot, Les Journées Nationales des Débutants, etc.) et le mandat entre la FFF et la LFA est marqué par des enjeux forts d'évolution du football comme le développement des nouvelles pratiques, la féminisation de la pratique, un renforcement de l'arbitrage amateur, un soutien plus important pour les clubs, le développement en Outre-Mer etc.

Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale de la Ligue du 17 Juin 2017 à Amiens

Après vote, l'Assemblée adopte le P.V de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue des Haut-de-France du 17 juin 2017.

OUI : 87.25% (2730 voix) **NON** : 12.75% (399 voix)

Rapport moral présenté par M. Bruno BRONGNIART Président de la Ligue

M. BRONGNIART adresse tout d'abord aux dirigeants de clubs, ses sincères excuses pour les retards dans la délivrance des licences en ce début de saison. Suite à la fusion, elle a été centralisée au siège de la ligue. Le service Licences a été surpris par la réception de nombreuses demandes de changement de clubs, entre 15 et 20% de plus. Ce type de licences demande un peu plus de temps à examiner qu'une demande classique. Les serveurs fédéraux ont connu régulièrement des périodes de pannes ou de ralentissements qui ont considérablement retardé la production du service des licences. Cette période a été chiffrée sur l'ensemble de la période estivale : un traitement de l'ordre de 8.000 licences.

Le nombre de rejets a également été élevé compte tenu de l'examen scrupuleux des demandes de licences.

M. BRONGNIART est responsable en tant que Président de ce que fait la Ligue et demande à l'Assemblée de bien vouloir l'excuser pour ces retards.

Pour ce qui est du rapport de l'activité 2016/2017 il s'articule autour de deux périodes :

(1) L'accord de fusion des AG en 2016 a consisté à préparer le terrain pour faciliter le rassemblement programmé et rédiger un projet de fusion. Le 06 octobre 2016, un premier Conseil de ligue est réuni à Villeneuve d'Ascq, pour des problèmes de logistiques et de salles, 38 élus autour de la table et 6 personnes qualifiées invitées. Une représentation parfaitement équilibrée où chacun pouvait débattre. Les formalités financières et juridiques sont très vite débattues pour une mise en place dans les meilleurs délais pour aboutir à la meilleure harmonisation dans la phase transitoire du Conseil de Ligue. On y débat de l'organigramme qui organisera les sites et la mise en place des sites conforme à l'engagement pris par les clubs et au nom de la fusion. On y débat de la méthode à mettre en œuvre pour avancer rapidement dans la réalisation d'un centre administratif, technique et de formation à Amiens en vue de la relocalisation des activités du siège de l'ancienne Ligue de Picardie. On y débat surtout le rattachement des districts picards la Somme, l'Oise et l'Aisne au protocole financier dans l'ancienne Ligue Nord Pas de Calais. Après l'avancement sur l'harmonisation des procédures financières et comptables, la situation des partenariats avec des négociations en cours, la question sur l'harmonisation du cadre des emplois de la FFF, par l'avancement des contacts avec les collectivités concernées par la réalisation du centre administratif, technique et de formation à Amiens.

(2) Suite à l'élection du nouveau bureau en janvier 2017, la nouvelle équipe commence à remplir les objectifs fixés pour cette candidature qui s'inscrit dans une volonté de travailler « dans l'intérêt des clubs » comme l'installation du Bureau de Ligue, l'ajustement des cotisations régionales, l'avancement du dossier du centre administratif et technique et de formation d'Amiens, les recherches d'une nouvelle identité visuelle, la Tournée d' Eté , les commissions régionales, la préparation de l'assemblée de la Ligue le 10 Juin et celle de la FFF .

Les réunions du Conseil de Ligue organisent aussi les principes d'une totale égalité dans le traitement des clubs sur les aspects financiers et notamment sur les débours constatés régulièrement avant les délivrances de licence de la nouvelle saison.

Le Conseil se réserve la possibilité à la fin de la saison et de manière exceptionnelle d'un étalement de la dette à la fin de la saison. Le Conseil de ligue fera également la gratuité de la première licence quel que soit la catégorisé dans laquelle ce nouveau licencié s'inscrit.

Le Conseil a également validé les Règlements Généraux de la Ligue des Hauts de France, un travail colossal d'harmonisation des textes réalisé par Jacques Lienard, Bernard Colmant, Jean Yves Tas, Michel Corniaux et Dany Lecocq.

M. BRONGNIART fait également valoir la capacité de la Région à accueillir de grands évènements tels que deux rencontres France / Pologne U16 à Nogent sur Oise et Chantilly, deux France / Allemagne du 16 juin 2017 à Chauny et à Laon, France / Iran Futsal U20 à Tourcoing et le club de Béthune Futsal et la ville de Lens qui a accueilli la finale de coupe de France Futsal le 10 juin 2017.

Pour information, vous avez été 1.015 clubs de la région engagés en Coupe de France en 2016/2017. C'est la représentation régionale la plus importante de cette compétition nationale.

La cerise sur le gâteau est venue en fin de saison avec la sélection de la ville de Valenciennes par la FFF et la FIFA pour accueillir la Coupe du monde Féminines programmée en juin juillet 2019. Il s'agit d'une vraie reconnaissance pour l'instance que je préside.

Voici résumée l'activité de cette saison 2016 / 2017 avec le souci de l'harmonisation, de la cohérence.

Bruno Brongniart remercie les anciens du Conseil qui ont, sous la houlette de Fernand Duchaussoy, pour le travail accompli au service de la Ligue.

Présentation par M. Pascal POIDEVIN Trésorier Général du Bilan et du Compte de Résultat arrêtés au 30 06 2017

Présentation du bilan pour l'exercice clos du 30 juin 2017 et de la situation financière au 30 juin 2017.

Les faits marquants de cette saison qui ont impacté les Produits et les Charges :

- Le dispositif « Finances solidaires » a été étendu à l'ensemble des clubs de la ligue des hauts de France

- Celui-ci alimenté par une majoration des frais de changement de clubs a généré 125.000€ de plus. Dans les 315 000 euros de recettes à redistribuer aux clubs : 50.800€ est reporté pour cette saison (2017/2018 à reverser). L'exercice est marqué par des frais exceptionnels générés par l'organisation de l'assemblée générale de la FFF par la ligue des HDF. Les représentants des ligues, présents à cet évènement, ont souligné l'organisation remarquable de cette AG.
- Sur le plan financier, les comptes de la ligue ont été impactés par les charges liées à la logistique mise en place pour l'Assemblée Fédérale, par l'harmonisation des protocoles Financiers Ligue/Districts avec une augmentation de 154 229 € pour l'exercice, ainsi que l'évolution des conventions d'objectifs des Districts → suite à la fusion des deux ligues.

Tableau des finances solidaires (125.000€)

Dépenses		Recettes	
Distribution de ballon	145.000 €	Cagnotte sur les droits de mutation hors périodes	315.000 €
Formation candidats arbitres	11.200 €		
Remboursement engagements Jeunes	67.200 €		
Remboursement Coup de France	36.500 €		
Antivirus adresses Clubs	4.300 €		
Total Dépenses	264.200 €	Total Recettes	315.000 €
A reverser en 2017/2018	50.800 €		

Organisation de l'Assemblée de la FFF

Dépenses		Recettes	
Restauration	45.896,99 €	Subvention FFF	100.000 €
Transport	2.801,78 €	Subvention MDS	80.000 €
Communication	7.949,65 €	Refacturations	72.025 €
Bénévoles	5.333,85 €		
Hébergement	88.607,96 €		
Location	97198,22 €		
Total Dépenses	247.788,45 €	Total Recettes	252.025 €
Excédent	4.236,55 €		

Harmonisation du Protocole Financier Ligue/Districts

	2015/2016	2016/2017	Evolution
Ristournes et Subventions Districts	1.618.719 €	1.772.948 €	154.229 €
Conventions d'Objectifs Districts	252.000 €	376.843 €	124.843 €
Totaux	1.870.719 €	2.149.791	279.072 €

La fusion des deux ligues a été accompagnée par une harmonisation des couts financiers de la ligue des HDF : augmentation de 154.229€ pour l'exercice clos (16/17).

Concernant la présentation des comptes :

❖ Le compte de résultat

Total des produits : 9.489.471€ (+753.096€)

Total des charges : 9.392.072€

Résultat : 97.399€

En comparaison à l'exercice précédent, le total des recettes était de 8.736.375€ soit (+753.097€ supplémentaires). Il y a eu une augmentation des ventes de licences, des cotisations, des droits d'engagements, etc.

Sur les charges : elles s'élèvent à 9.392.073 € en 2016/2017 contrairement à 2015/2016 où elles étaient à 8.652.149€.

Le Trésorier détaille les charges présentées à l'écran et communiquées aux clubs sur le site de la Ligue.

Sur le Bilan :

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	1.709.099,75 €	CAPITAUX PROPRES	3.450.8007,66 €
ACTIF CIRCULANT	3.709.197,41 €	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	353.803,00 €
		DETTES	1.613.686,75 €
TOTAL ACTIF	5.418.297,41 €	TOTAL PASSIF	5.418.297,41 €

Dans le détail :

Les actifs circulant :

- Stocks de 10.638€
- Créances de 845.907,12€
- Trésorerie de 2.852.652,54€

Le Trésorier souligne le travail réalisé par le Directeur Financier et les collaborateurs du service Comptabilité.

Lecture du rapport du Commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre AG, nous sommes intervenus sur le contrôle des comptes annuels de l'association sur la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Nous vous présentons notre rapport sur :

1 Le contrôle des comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1. De l'annexe qui expose la fusion de la Ligue Nord Pas de Calais et de la Ligue de Picardie de Football avec effet au 01 07 2016.

2 La justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus aux appréciations portant notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1.1. de l'annexe expose la fusion des deux Ligues Nord Pas de Calais et Picardie.

Nous nous sommes assurés de la présentation comptable qui est faite de cette fusion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Les vérifications spécifiques et informations

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de Ligue et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Approbation du Bilan et du Compte de Résultat par l'Assemblée Générale et affectation du résultat

Après vote, l'Assemblée approuve le Bilan et le compte de résultat de l'exercice 2016/2017.

OUI : 89,91% (2441 voix) **NON** : 10,09% (274 voix)

Après vote, l'Assemblée approuve l'affectation de résultat de l'exercice 2016/2017.

OUI : 87,99% (2388 voix) **NON** : 12,01% (326 voix)

Approbation du Budget Prévisionnel de la Ligue de Football des Hauts de France 2017 / 2018 présentés lors de l'A.G. du 17 Juin 2017

Le Trésorier rappelle que ce Budget avait été présenté lors de la dernière A.G. mais il convient de l'adopter en Assemblée. Il détaille à nouveau les principaux postes de Recettes et de Dépenses après avoir rappelé les orientations : Diminution des frais de commissions, recrutement au sein du pôle arbitrage, modification du mode de versement des frais d'arbitrage, gratuité de la nouvelle licence, harmonisation des frais d'engagement et des frais disciplinaires.

Le Budget sera de 8 712 000 euros pour 2017 / 2018.

Après vote, l'Assemblée approuve le budget prévisionnel 2017/2018.

OUI : 88,86 % (2377) **NON** : 11,14 % (298)

Le Trésorier Général informe l'Assemblée du principe qui sera adopté pour le remboursement de la première licence : une extraction informatique sera effectuée et un virement aux clubs en Avril 2018 sera réalisé sans qu'il soit besoin pour les clubs de faire de démarche particulière.

Election des Délégués de la Ligue aux Assemblées Fédérales et de la L.F.A. 2017 / 2018.

M. Thierry JANAS Directeur Général Adjoint rappelle que tous les ans, l'assemblée de la Ligue doit procéder à l'élection de la délégation de ses représentants aux assemblées de la fédération et de la LFA. Il s'agit d'une formalité statutaire de la fédération.

Font partie de cette délégation le Président, le Président Délégué, les Présidents des Districts qui doivent aussi candidater ainsi qu'un suppléant membre du Bureau de la Ligue ou du District pour chacun d'entre eux. La ligue, compte tenu de sa taille, a quatre délégués des clubs titulaires et quatre suppléants pour vous représenter. Les clubs nationaux ont aussi un délégué titulaire et un délégué suppléant qui sont tous les deux élus préalablement par leur assemblée des clubs nationaux et pour l'assemblée de la LFA, il y a un représentant des clubs nationaux et régionaux du Football Diversifié.

Les candidatures ont été envoyées à la Ligue selon les formes requises et la Commission de contrôle des opérations électorale s'est réunie, a donné un avis pour le Conseil de Ligue qui a validé les différentes candidatures. Un des délégués n'a pas de suppléant puisque la candidature ne remplissait pas les conditions.

Un récapitulatif est établi pour les membres de droit : le président de la ligue, le président délégué, les présidents de Districts et leurs suppléants. Dans un souci pratique, il s'agira d'un vote groupé pour ces personnes. Ils sont en principe de droit, mais une élection devant l'Assemblée est nécessaire.

Thierry JANAS demande à chaque candidat au titre de Délégué des Clubs de se présenter succinctement devant l'Assemblée

Les six candidats prennent tour à tour la parole.

Mme Brigitte BACQUEVILLE : « Je suis membre du conseil de Ligue au niveau du football depuis de nombreuses années avec des fonctions en club et dans les instances depuis 1992. Toujours autant de passion et de disponibilité pour vous représenter et à votre écoute et j'espère que vous me donnerez encore votre confiance. »

M. Jean-Marie BECRET : « 68 ans, retraité, je suis élu au District de football au poste de trésorier général. Je suis membre et licencié du club de Marles, à 22ans, j'ai pris le poste de secrétaire, à 25 ans j'ai pris le poste de président et pendant 25 ans. Lorsque j'ai pris le club, il évolué en D3 District d'aujourd'hui et je l'ai transmis à mon successeur en DH. Je connais les problèmes des clubs, j'ai aussi participé à plusieurs reprises à des assemblées fédérales pour la Ligue de Picardie. Je connais le rouage de ces assemblées. J'ai été élu à 5 reprises dans ma commune en tant que conseiller municipal et responsable des sports. C'est la raison de ma candidature en tant que délégué titulaire. »

M. Bernard COLMANT : « Je suis secrétaire général de la ligue des Hauts-de-France et je serais avec vous pour représenter la ligue aux assemblées fédérales. »

M. Claude COQUEMA « je suis Président Délégué du District de l'Oise, je fais partie du Conseil de Ligue où j'ai la responsabilité du Football Diversifié, j'ai 67 ans et je suis un ancien cadre salarié de la papeterie et je suis président d'un club et je connais les rouages des assemblées fédérales »

M. Louis DARTOIS : élu du district Artois, je suis chargé de la formation au niveau de la ligue HDF, C'est un vaste chantier et notre vraie priorité avec la formation des dirigeants. Nous avons commencé à travailler avec les représentants des districts.

M. Gérard PIQUE : « J'ai 57ans, au niveau professionnel responsable comptable et fiscalité à l'usine Vallourec de Valenciennes, à partir de ce lundi je vais intégrer le pôle fiscalité de Vallourec Europe. Au niveau football, j'ai exercé comme arbitre, ensuite au sein des instances, je suis devenu membre de la Commission de Contrôle des Clubs et j'en suis devenu le Président, je suis toujours membre de la Commission des Arbitres du District Escaut et Président de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage. Je suis membre du Conseil de Ligue en tant que Trésorier adjoint. Je m'engage à étudier très attentivement les textes qui seront votés s'ils facilitent votre gestion au quotidien. Je vous remercie de votre confiance. »

M. André VANDENBUSSCHE : « J'ai signé ma première licence en 1955 à U.S. Dunkerque, dont je suis maintenant le président de l'association puisque nous avons été amenés à modifier nos structures et passer pour la partie lucrative en société pour le restant de la saison. Je suis président de l'U2CF (Union des clubs des Championnats Fédéraux) et à ce titre-là, nous sommes intervenus en début de saison auprès de la direction des compétitions nationales, pour faire en sorte qu'il y ait davantage de concertation entre les clubs qui évoluent dans les championnats fédéraux et la direction des compétitions. Je suis également élu de la Haute Autorité du football à la Fédération. Merci à tous de votre confiance. »

M. Jean DENEUVILLE : « Je suis vice-président du district Artois et président délégué du club d'Arras N2. Ça fait quelques années que je bosse avec André Vandebussche. »

M. Éric DELBEKE (pour le football diversifié): « Je suis membre de la commission fédérale des compétitions nationales de futsal. Je suis là pour soutenir les clubs. Je rappelle que le futsal va vite dans sa progression tout comme le foot à 5. Ce sont des familles importantes avec des choses à faire. Je pense que le futsal va avoir une place très importante à l'avenir pour les jeunes. »

Les votes débutent par l'élection des membres de droit.

Après vote, l'assemblée approuve l'élection des membres de droit

POUR : 91,97% (2255 voix) **CONTRE** : 8,03% (197 voix)

L'élection suivante concerne l'élection des Délégués Titulaires et Suppléants : quatre titulaires et deux suppléants. Il s'agira d'un vote candidat par candidat, les résultats ne seront pas affichés afin de ne pas influencer les votants au fur et à mesure du vote. Les quatre meilleurs scores obtenus en nombre de voix seront titulaires et les deux autres suppléants avec éventualité de deuxième tour si la majorité absolue n'est pas atteinte.

Après vote les résultats sont les suivants :

	Nombre de voix			
	Pour	Contre	TOTAL	
Mme Brigitte BACQUEVILLE	1.536	976	2.512	Titulaire 1
M. Jean Marie BECRET	1.268	1.215	2.483	Titulaire 4
M. Bernard COLMANT	1.435	1.037	2.472	Titulaire 3
M. Claude COQUEMA	1.226	1.230	2.456	49,92 % 2 nd tour
M. Louis DARTOIS	1.527	858	2.385	Titulaire 2
M. Gérard PIQUE	1.235	1.177	2.412	Suppléant 1

Claude COQUEMA n'ayant pas obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, un second tour est nécessaire.

Après vote, l'Assemblée approuve que M. Claude COQUEMA soit délégué suppléant aux assemblées fédérales et LFA pour la saison 2017/2018.

POUR : 65,47% (1.403 voix) **CONTRE** : 34,53% (740 voix)

Election des Délégués Titulaire et Suppléant des Championnats Nationaux

Après vote, l'assemblée valide les candidatures d'André VANDENBUSSCHE et Jean DENEUVILLE en tant que délégué titulaire et suppléant pour les clubs nationaux seniors aux assemblées fédérales et LFA pour 2017/2018.

OUI : 84,01% **NON** : 15,99%

Election du Délégué du Football Diversifié aux Assemblées de la L.F.A.

Après vote, l'Assemblée valide la candidature d'Éric DELBEKE en tant que Délégué Titulaire aux Assemblée de la L.F.A.

OUI: 84,01 % **NON** : 15,99%

Décision sur les emprunts relatifs au Centre d'Accueil Technique et de Formation (CATEF) d'Amiens

Les missions principales du CATEF seront l'accueil des clubs picards, la technique et la formation. Les missions secondaires y compris pour d'autres disciplines sportives ou d'autres demandeurs seront la tenue d'AG, de séminaires, de Congrès, de Colloques, de Forums, de Formations.

Ce centre sera localisé à côté du stade de la Licorne à Amiens. Une présentation des plans des futurs bâtiments est réalisée pour les membres de l'Assemblée. Ce centre contiendra des vestiaires, un

amphithéâtre, des salles de formation, une espace restauration, des locaux administratifs, une partie hébergement et des locaux techniques.

Ci-dessous figure une synthèse des coûts engendrés pour la construction du CATEF

Nature	Montant TTC	Dont montant sous réserves TVA & Taxe aménagement
Foncier	428.791 €	268.448 €
Travaux	5.835.830 €	1.167.166 €
Honoraires	1.069.352 €	178.225 €
Frais divers	293.770 €	48.961 €
Aléas	488.404 €	81.400 €
TOTAL TTC	9.283.314 €	1.844.200 €
	Total sous réserves	7.439.114 €

Montant TTC = estimations des travaux

La colonne « Dont montant sous réserves » correspond à ce que la Ligue peut récupérer dans la mesure où elle est reconnue comme délégataire d'une mission de service public qui pourrait faire diminuer le cout. Nous allons nous battre pour faire accepter le principe.

Ci-dessous figurent les différents financements du CATEF

Provenance	Montant Option Haute	Montant Option Basse
Vent Bâtiments Amiens	1.300.000 €	1.300.000 €
Subvention Agglo	97.500 €	81.250 €
Subvention Région + CNDS	1.000.000 €	1.000.000 €
Subvention Département	300.000 €	300.000 €
Fonds Propres LFHF	2.000.000 €	2.000.000 €
Emprunt Crédit Agricole	6.000.000 €	4.000.000 €
TOTAL :	9.397.500 €	7.381.250 €
Estimations Coûts	9.283.314 €	7.439.114 €

Prise en charge par la Communauté d'agglomération AMIENS METROPOLE des espaces VRD pour un montant supérieur à 1 millions d'euros.

La subvention FFF ne figure pas volontairement car elle devrait permettre l'aménagement du Centre

Ci-dessous figure l'emprunt envisagé pour la construction du CATEF

	Hypothèse haute	Hypothèse basse
Montant de l'emprunt	6.000.000 €	3.000.000 €
Taux de l'emprunt	1,8 %	1,8 %
Durée de l'emprunt	20 ans	20 ans
Annuité	360.000 €	180.000 €

Pour mémoire, baisse des frais de commissions régionales : 350.650 €

La différence du montant de l'emprunt dans les deux options s'explique de la manière suivante : l'hypothèse basse sera choisie si la Ligue obtient des subventions de l'Etat et du CNDS et de la Région.

Après vote, l'assemblée approuve la souscription de l'emprunt relatif à la réalisation du centre d'accueil, technique et de formation à Amiens

OUI : 82,84 % (1.429 voix)

NON : 17,16% (296 voix)

Remise de médailles FFF

M. B. COLMANT, Secrétaire Général, annonce les noms des personnes médaillées :

- A.S. BEAUVAIS OISE champion de CFA 2 Groupe C pour 2016/2017
- M. CARPENTIER Jean-Jacques de l'AS GAMACHES pour sa 50^{ème} licence au sein du club

Médailles de la FFF

- M. Aymeric ANSEL – Vermeil
- M. Guy BRASSEUR – Vermeil
- M. Patrick DANZ – Vermeil
- M. Patrice LESOURD – Vermeil

- M. Nicolas AIMAR – Argent
- M. Vincent CAESTECKER – Argent
- M. Alain DELHAYE – Argent
- M. Jean-Michel HENON – Argent
- M. Alain JOMOTTE – Argent
- M. Philippe VALLE – Argent

- M. Frank WINIESKI – Argent
- M. Yves NORGUEZ – Or
- M. Richard RATAJCZAK - Or

Questions diverses

Dirigeant du S.C. Roye club de la Somme : combien de groupes y aura-t-il exactement la saison prochaine ?

Réponse de M. le Président : il y aura une N 3, 2 R1, 4 R2, 8 R3, cela a été voté par les clubs lors de l'AG à Amiens en Juin 2017.

Dirigeant de US St André : Est-ce que la ligue est tenue d'appliquer les règlements généraux de la FFF et plus particulièrement quelle est le degré d'interprétation laissé aux commissions sur l'application de ces mêmes règlements ?

Réponse de M. le Président: « De manière générale, le Conseil de Ligue ainsi que le Président de Ligue n'interviennent jamais dans les commissions. Si le club n'est pas satisfait d'un résultat de la commission, il peut exercer un recours. Tous les recours sont prévus : en appel pour une décision de 1ère instance et au niveau national (FFF et CNOSF) pour une décision d'appel. Au-delà, le club peut recourir au CNOSF qui se réunira pour examiner la requête. On s'interdit d'aller voir ce qu'il se passe et de contester les décisions de commissions régionales et ce sera le cas toute la saison et durant tout le mandat. Je le répète, si le club n'est pas satisfait d'une décision, il devra utiliser ces différentes voies de recours. »

Président de U.S. Ascq : Concernant l'accès des équipes jeunes en ligue, jusqu'à présent les montées se faisaient - notamment pour les U14- en fonction de la proportionnalité des districts. Vu la fusion des districts, le district Flandre a dépassé cette année le quota des dix qui limitait le nombre d'accès en ligue. Je souhaite savoir si cette réglementation pouvait changer. Est-ce qu'on peut modifier ce plafond des « dix » parce que le District Flandres est pénalisé au prorata par rapport à ses montées.

2^{ème} question : Concernant la fusion des districts, est-ce qu'elle va continuer à s'étendre, est-ce qu'il est envisagé que le district Escaut rejoigne les autres ? Sachant que dans la plupart des régions, les districts correspondent aux départements ?

Réponse de M. le Président : Sur la première question, ce sont effectivement ce que les règlements disent et si on veut changer la règle, cela passe par un vœu qui sera examiné en Assemblée Générale.

Concernant la fusion des districts, nous avons obtenu une dérogation pour que le Nord, compte tenu du nombre de licenciés sur l'ensemble du département, ait deux districts et cela n'est pas remis en question à ce jour. Le Pas de Calais a également deux Districts et il n'est pas dans les intentions de la Ligue ou de la LFA de changer les choses.

Le Représentant de la L.F.A. conclut l'Assemblée et remerciant les participants qui peuvent être fiers de ce qu'ils réalisent au quotidien pour le Football et ses licenciés.

Le Président de la Ligue termine en rappelant qu'il y a 10 mois une équipe a été élue et que les engagements qui avaient été pris « Dans l'Intérêt des clubs » ont été engagés et pour certains déjà tenus et qu'ils le seront tous à l'issue du mandat. Il invite les participants au pot de l'amitié et à la restauration prévue pour eux avec la société SENSAS.

Fin de l'assemblée

Le Secrétaire de séance avec l'aide d'Océane Girault (stagiaire à la L.F.H.F.)

Thierry JANAS